

L'AJOLAIS Nouveau



Toute l'actualité du Val-d'Ajol,
chaque 3^{ème} jeudi de mois

n° 16, Janvier-Février 2018



A L'HONNEUR lors des vœux du 14 janvier



La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée ce dimanche 14 janvier. C'est une belle occasion de mettre à l'honneur des Ajolais, des Ajolaises ou des Associations qui participent activement à la vie et à la promotion de notre commune.

Julien THIERY a obtenu une mention «très bien» au Bac avec une moyenne de 18/20, dont un 20/20 en littérature étrangère. Futur archéologue, cet étudiant est aussi passionné de musique et de lecture.

Mina SONTOT est, à 11 ans, championne des Vosges de gymnastique acrobatique. Elle pratique cette discipline depuis l'âge de 6 ans lorsqu'elle a débuté au sein du club La Jeanne d'Arc à Plombières. Elle est aujourd'hui licenciée au club La Frontière à Remiremont. Elle s'entraîne 6 heures par semaine et suit des stages pendant les vacances. En 3 mois, elle a déjà remporté 3 médailles avec son club et rêve des Jeux Olympiques en 2024.

Annie GIRARDIN, Bernadette COLIN, Madeleine ROMARY et Claudine LAROCHE ont assuré bénévolement, de 1999 à 2017, dans la plus grande discrétion, des cours d'alphabétisation et de remise à niveau, à raison de deux, puis une séance de 2h30 par semaine. Ce sont environ 35 personnes de différents pays (Afrique et Pays de l'Est) qui ont pu ainsi bénéficier de leurs compétences et acquérir un «passeport» pour entrer dans la vie active.

Le Cercle des Arts Martiaux représenté par Marc GUSTIN et Claudine FERNANDEZ : cette association regroupe 2 disciplines,

l'Aïkido et le Tir à l'Arc. Le club d'aïkido a été créé en 1980 et le Tir à l'Arc en 1990. Ce cercle est très actif et ses membres répondent toujours présents lors des manifestations locales.

Les Associations de Parents d'élèves : représentées par Michel SUTTER pour les écoles publiques et Karine NURDIN pour les écoles privées. Si la première existe depuis 1946, la seconde est encore plus ancienne puisqu'elle existait avant la loi 1901. Ces associations sont très actives au sein de la commune : elles participent en effet à de nombreuses manifestations et sont organisatrices d'animations tout au long de l'année. Les bénéficiaires ainsi recueillis aident les écoles à acheter des fournitures, livres, jeux, matériels, et à financer les sorties scolaires sportives ou pédagogiques.

FOIRE aux ANDOUILLES Le Val-d'Ajol

Samedi 17 février 2018
Dimanche 18 février 2018
Lundi 19 février 2018

Journées de liesse et "d'le bouène mouïronde"

| Samedi 17 février 2018 | Dimanche 18 février 2018 | Lundi 19 février 2018 |
|--|---|--|
| La JOURNÉE des CONFRÉRIES | Le VAL-D'AJOL fait sa PARADE | La FOIRE aux ANDOUILLES |
| MARCHÉ GOURMAND 10 h à 18 h à la Salle des fêtes : Dégustation et vente de spécialités gastronomiques et vineuses, de produits du terroir et de Sites Remarquables du Goût. | MARCHÉ GOURMAND 10 h à 18 h à la Salle des fêtes | MARCHÉ FORAIN Déballage de centaines d'étals dans le village - Dégustation et vente d'Andouilles du Val-d'Ajol |
| MARCHÉ AUX PUCES, BROCANTE 8 h à 17 h sur la Place du 50 Renseignements : 03 29 30 96 78 - 06 80 55 36 62 | SALON DU LIVRE RÉGIONAL 10 h à 18 h à l'Hôtel de Ville | 53^{ème} CHAPITRE DE LA DOCTE, Insigne et Gourmande Confrérie des Tâste-Andouilles et Gandoyaux du Val-d'Ajol |
| CHAPITRE DES CONFRÉRIES 11 h : Défilé et intronisations, sur la Place aux Andouilles (devant la Salle des fêtes) en présence de Confrères vineuses et gastronomiques. | SALON DE L'AUTOMOBILE sur toutes les places | DÉFILÉ - INTRONISATIONS 11 h sur la Place aux Andouilles (devant la Salle des fêtes) |
| | DÉFILÉ COSTUMÉ 15 h animé par les Associations : chars, musiques, folklore sur le thème «L'andouille fait le tour du monde» | Au cours du vin d'honneur, remise du 5 ^{ème} PRIX LITTÉRAIRE DE L'ANDOUILLE |

Conception - Créatographie - Le Val d'Ajol - www.creatographie.fr

Logos: Le Val d'Ajol, SITE GOUT, ANDOUILLE DU VAL-D'AJOL, Décorations de vitrines Dégustation d'Andouilles du Val-d'Ajol sur toutes les tables, chez les restaurateurs, hôteliers, cafetiers, sous les chapiteaux, en famille. Vente chez tous les Artisans Bouchers Charcutiers !

Manifestation inscrite à l'inventaire des PLUS BELLES FÊTES GOURMANDES par le Comité organisateur de la SEMAINE DU GOÛT



Photographies des INONDATIONS



Etang de la Drague



Ile aux Enfants



Parc des Epinettes



Passage de la rivière Rue de Plombières



Passerelle des Epinettes



Route de Fougerolles



Rue de la Croix



Rue des Ateliers Municipaux



Rue du Stade

RAMASSAGE des objets encombrants



Le SICOVAD poursuit en 2018 sa collecte des encombrants sur demande.

1. C'est une prestation gratuite mise en place par le SICOVAD en partenariat avec l'association AMI.
2. Il n'est pas autorisé de présenter plus de 25 m³ de déchets encombrants, par collecte et par foyer individuel.
3. La collecte se limite à un passage par an et par habitation ou foyer.
4. Les déchets doivent être présentés de façon ordonnée, afin d'occuper un espace

public aussi faible que possible.

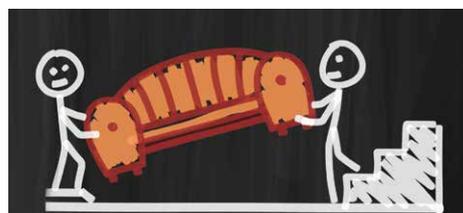
5. En aucun cas, un agent du SICOVAD ou un personnel de l'association AMI n'est autorisé à pénétrer dans l'enceinte de l'habitation pour y récupérer des déchets encombrants.
 6. Seuls les déchets signalés et déposés devant l'adresse demanderesse seront collectés.
 7. Le service est réservé aux particuliers.
 8. La présence du demandeur lors de la collecte est requise (en son absence la collecte en zone privative ne sera pas assurée).
- Pour notre commune, cette collecte

aura lieu du **12 mars au 4 mai 2018** après **inscription obligatoire entre le 2 janvier et le 16 février 2018**, en complétant un formulaire en ligne sur:

www.encombrants.sicovad.fr

ou en appelant le **03 55 19 00 20** afin de recevoir le formulaire papier.

Un opérateur de l'association vous contactera pour vous donner le jour précis de la collecte.





L'I.N.S.E.E. communique



L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (I.N.S.E.E.) a pour mission de réaliser durant l'année une importante enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, combien sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités, ...). Réalisée sur la base de critères définis par le Bureau International du Travail, elle constitue la seule source d'informations qui permette des comparaisons à l'échelle internationale. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes, des jeunes, sur les condi-

tions d'emploi ou la formation continue.

Ainsi, chaque trimestre, 73 000 logements sont interrogés, choisis au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils sont questionnés durant six trimestres consécutifs : les premières et dernières enquêtes se font par la visite de l'enquêteur à domicile, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation à cette enquête est essentielle car elle détermine la qualité des résultats obtenus.

L'enquêteur I.N.S.E.E. prendra contact avec les enquêtés en cours d'année. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses sont strictement confidentielles. La participation est obligatoire.

AVIS aux lecteurs

La bibliothèque sera ouverte au public le **vendredi 26 janvier : de 15h30 à 18h00** et le **samedi 27 janvier : de 14h00 à 17h00**.

Merci de rapporter vos livres en prêt.

Une antenne ajolaise de la Médiathèque de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales ouvrira ses portes au début du deuxième semestre 2018.

Vous pouvez anticiper cette ouverture en bénéficiant d'ores et déjà des services de la médiathèque intercommunale :

Contact : 03 29 22 50 01
Email : mediatheque@ccpvm.fr
Site web : <http://mediatheque.ccpvm.fr>

Partir ZEN en vacances

Vous allez bientôt partir en vacances ou vous absenter pour une raison ou une autre et vous craigniez pour la sécurité de votre domicile, que ce soit une maison ou un appartement ?

L'Opération **Tranquillité Vacances** aide les personnes à être plus sereines lors d'une période plus ou moins prolongée d'absence de leur domicile.

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un service de sécurisation mis en œuvre par les services de Gendarmerie et de Police, et bien sûr par la Gendarmerie du Val-d'Ajol ou toute autre brigade.

Comment ça fonctionne ?

Pour profiter de ce service, il faut en faire la demande plusieurs jours avant

votre départ (environ 1 semaine), mais cela fonctionne aussi en cas de départ précipité.

Vous vous rendez à la brigade de Gendarmerie du Val-d'Ajol, muni de :

- Une pièce d'identité
- L'adresse et le numéro de téléphone de la personne qui pourrait se rendre chez vous pendant votre absence (pour arroser les plantes, relever le courrier de votre boîte aux lettres, etc.)
- Votre adresse lors de votre absence et le numéro de téléphone où l'on pourra vous joindre.

Le formulaire est rapide à remplir, cela ne vous demandera que quelques minutes. Après cette démarche, pendant votre

absence, la gendarmerie assurera ainsi la surveillance de votre domicile à travers des patrouilles organisées dans le cadre de leurs missions.

Ce service rendu par la Gendarmerie est effectué aussi par la Police et ce sur l'étendue du territoire national aussi bien en campagne que dans les grandes villes (Paris, Lyon, ...).

Les bureaux de la Brigade de Gendarmerie du Val-d'Ajol sont ouverts :

- **Le Lundi toute la journée : de 8h à 12h et de 14h à 18h,**
- **Le mercredi de 8h à 12h,**
- **Le samedi de 8h à 12h.**

APPEL aux nouveaux arrivants

Vous venez d'arriver dans la commune ?

Merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie. Nous ne manquerons pas de vous inviter à la réception organisée en l'honneur des nouveaux arrivants, pour faire plus ample connaissance.

RAPPEL : le recensement de la population en cours

Le recensement de la population, commencé le jeudi 18 janvier, se terminera le **samedi 17 février 2018**. Un agent recenseur passera dans chaque appartement ou chaque maison pour vous présenter les modalités de recensement à votre disposition.

Merci de lui réserver un bon accueil.



Le NOUVEAU QUARTIER de la Grange Jacques



Les travaux d'aménagement de la R.N. 57 ont divisé le lieu-dit «Le Moineau» en deux parties, occasionnant des désagréments de géolocalisation aux habitants du secteur proche de «La Sentinelle».

Pour pallier à ce problème, la commune du Val-d'Ajol a entrepris le ré-adressage de ce lieu dans le but d'améliorer l'efficacité des interventions des secours, de dépannage, d'entretien des réseaux d'énergie et de télécommunication, des services à domicile, des services de livraison et d'acheminement du courrier et enfin disposer d'un guidage GPS



réellement opérationnel.

Depuis le 1^{er} novembre, un nouveau hameau «La Grange Jacques» a vu le jour, chaque habitation est à présent numérotée de façon rationnelle (allant du n°1 au n°35), corrigeant ainsi les incohérences de l'ancienne numérotation du «Moineau».

Les habitants de ce nouveau lieu-dit doivent changer leur plaque de numérotation. Les nouvelles plaques sont disponibles auprès des Services techniques de la Commune. Ils doivent également faire mettre à jour leur adresse



auprès des organismes publics et privés. Les Services techniques ont régulièrement informé des démarches à effectuer.

Une nouvelle signalétique est en place.

Les Services techniques et administratifs de la communes restent à la disposition des habitants de «La Grange Jacques» pour toutes informations complémentaires et les aider dans leurs démarches.

PROJET : Semis de pins sylvestre

Suite au temps chaud et sec des dernières années dû au réchauffement climatique, la forêt du territoire français souffre de diverses carences.

La forêt ajolaise n'y échappe malheureusement pas. L'ensemble des massifs forestiers qui se trouvent sur les versants exposés au sud, sont en souffrance. Côté résineux, les massifs du Thiébé, du Chanot Harrou et des Roches d'Hamanxard sont les plus concernés. Les sapins, en particulier, sèchent et leur accroissement est quasi nul. Côté feuillus, le hêtre est l'une des essences la plus fragile. A titre d'exemple, cette année sur le canton du Chanot de Méreille, les bois ont perdu leurs feuilles en août, voire en juillet pour certains. Ils se mettent ainsi en mode «survie», ce que ne peut faire un sapin qui disparaît alors.

En 2015, compte tenu de l'état inquiétant de la forêt intercommunale, l'O.N.F. (Office National des Forêts) et l'I.N.R.A. (Institut National de la Recherche Agronomique) ont décidé de tenter une expérience commune : effectuer des semis de pins sylvestre sur le canton du

Thiébé sur les hauteurs de Faymont, sur une surface d'un hectare.

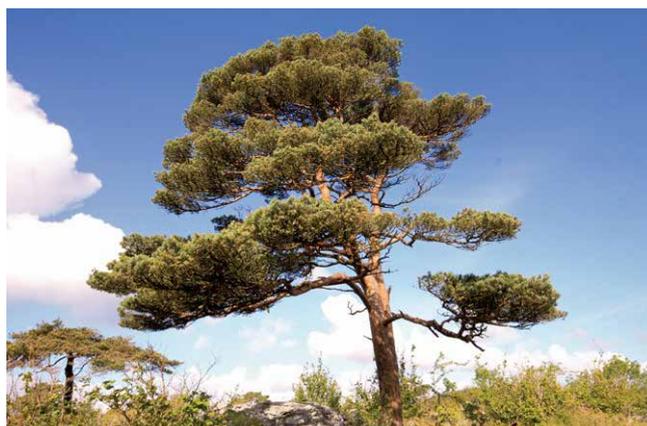
Pour préparer le terrain nécessaire à cette expérience, les bois ont été exploités sur la parcelle forestière 91, couverte d'une majorité de sapins d'un diamètre 45-50, très dépérissants. Les branches ont été mises en tas aux extrémités de la zone. Le sol a été ensuite gratté afin de faciliter l'implantation des futures graines.

En mai 2014, environ 800 grammes de graines ont été semés. L'I.N.R.A. a implanté sur le site un dispositif de suivi, constitué de 50 placettes de 4 quadrillages chacune. Une convention de mise à disposition du site pour une durée de cinq ans a été signée entre l'I.N.R.A., l'O.N.F. et la C.G.S.B.I. (Commission de Gestion et de Suivi des Biens Indivis). Cette convention décrit les conditions d'utilisation du site (non utilisation de produits chimiques). Le coût total

de cette opération est de 3 642 € incluant deux dégagements (enlèvements de la fougère et des ronces).

L'expérience est pour le moment concluante, et ce malgré une forte présence du gibier sur le site.

A l'issue de la convention, l'I.N.R.A. nous communiquera ses analyses et ses résultats sur le comportement des pins sylvestre. De nouvelles expériences pourraient voir le jour si le bilan de cette opération se confirme positif.





OPÉRATION stérilisation des chats avec la

600 mairies ont signé une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis depuis septembre 2013. Cette convention vise à maîtriser les populations de chats errants sans propriétaire par le contrôle de leur reproduction, en accord avec la législation en vigueur.

Comment ça marche ?

La municipalité s'engage à faire procéder à la capture, à la stérilisation et à l'identification des chats errants non identifiés, en état de divagation, sans propriétaire ou sans détenteur, avant de les relâcher dans les mêmes lieux.

La Fondation 30 Millions d'Amis prend alors en charge les frais de stérilisation et de tatouage des chats errants à hauteur de 80 € pour une femelle et 60 € pour un mâle.

Depuis le début de l'année, ce sont 15 000 chats errants qui ont été sauvés de l'euthanasie avec près d'un million d'euros de factures vétérinaires réglées grâce à aux donateurs de la Fondation.

Source : www.30millionsd'amis.fr



La commune du Val-d'Ajol a signé cette convention.

La campagne de stérilisation démarrera au printemps après mise en place des dispositifs de capture des chats. Rendez-vous dans un prochain numéro pour plus de précisions.



NOËL à la garderie



Après sa visite dans les classes de l'Ecole du Centre, le Père Noël a déposé des cadeaux au pied du sapin de la garderie scolaire, avec l'aide de l'association des Parents et Amis de l'Ecole Publique.

FLEURS'TNATURE

Après Fougerolles, Audrey VANÇON vient d'ouvrir un magasin de fleurs dans l'ancien local de la maison des jeunes sur la Place de l'Eglise. Tout un panel de plantes, fleurs, compositions florales et décorations pour toutes cérémonies vous sont proposées par cette professionnelle. Livraisons à domicile et service INTERFLORA.

Contact : 08 92 97 68 18



EXTENSION de la Boucherie Daval

2007 est la date de reprise par Arnaud et Aline DAVAL de la boucherie située place du Monument. Pour respecter les normes d'hygiène et de sécurité et disposer de plus d'espace pour travailler en toute sérénité, ils viennent d'aménager dans leur nouveau laboratoire construit sur la Zone d'activité du centre. Une porte ouverte sera programmée dans le cours de l'année.



NOUVEAU logo pour la ludothèque



Suite au concours organisé fin 2016 à l'attention des enfants et des parents, le logo UN AIR DE JEUX imaginé par Marceau PETITJEAN, Hugo et Jules PATOIT, a remporté les suffrages. Un jeu de société et une adhésion d'un an leur ont été offerts.

REMERCIEMENTS du



Mr Philippe BERNIER, responsable de l'antenne Téléthon du Val-d'Ajol, et son équipe remercient toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation des manifestations du Téléthon 2017, les Maires des communes du Val-d'Ajol, du Girmont Val d'Ajol et leurs services techniques, les associations et les donateurs de

lots, sans oublier les habitants du village, petits et grands qui ont répondu présents lors des animations.

Prochain rendez-vous en 2018 avec de nouvelles animations.

L'association accueillera avec plaisir tous nouveaux bénévoles et nouvelles suggestions.



Les SUBVENTIONS aux associations

Si, lors de l'établissement du budget de fonctionnement, des charges indispensables comme les frais de personnels, de fonctionnement des services, les intérêts de la dette, sont à inscrire obligatoirement, les subventions aux associations et autres aides financières diverses restent facultatives.

Malgré une conjoncture de plus en plus drastique et des aides financières de plus

en plus restreintes, la commune satisfait, dans la mesure du possible, les demandes présentées par les associations.

L'aide financière versée aux associations varie entre 70 000 et 75 000 € par an.

Le joueur de tennis, Ivan Lendl, l'a très bien exprimé: «Manager en regardant uniquement le tableau des résultats revient à jouer au tennis sans regarder la balle». Concilions donc moyens humains et financiers.

Merci à vous, toutes et tous, pour votre participation active à la vie de la commune et à l'encadrement de toute notre jeunesse.

Merci en particulier aux associations qui sans besoin particulier, ne sollicitent pas, ponctuellement, la collectivité (Val gym douce, le club informatique, Antenne Alzheimer).

| Associations | Montant |
|--|----------|
| FOOTBALL CLUB AJOLAIS | |
| - fonctionnement | 2 600 € |
| - tournoi | 620 € |
| - 90 ans du Club et Finale du 18 juin 2017 | 1 000 € |
| VALDAJOLAISE BASKET | |
| - fonctionnement | 3 800 € |
| - tournoi | 700 € |
| - récompense lors du Championnat | 800 € |
| TENNIS CLUB | |
| - fonctionnement | 500 € |
| VOLLEY CLUB | 410 € |
| ASS. SPORTIVE DU COLLÈGE FLEUROT | 650 € |
| LES AMIS DU C.A.P.S. | 2 400 € |
| AÏKIDO | 400 € |
| LA VALDAJOLAISE PÉTANQUE | 250 € |
| GYM ET DÉTENTE | 400 € |
| TIR À L'ARC | 400 € |
| COMITÉ D'ANIMATIONS | 4 400 € |
| COMITÉ DE FOIRES | 13 600 € |
| HARMONIE JEANNE D'ARC | |
| - fonctionnement | 2 100 € |
| - Directeur | 7 300 € |
| LES AMIS DE LA NATURE | 400 € |
| PÊCHE ET PISCICULTURE | 300 € |
| PÊCHE ET PISCICULTURE exceptionnel | 200 € |
| AMICALE DES DONNEURS DE SANG | 800 € |
| A.D.M.R. | 1 480 € |
| A.D.A.V.I.E. | 200 € |
| MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE | 14 900 € |
| M.J.C. exceptionnel | 3 200 € |
| A.P.E. ÉCOLES PUBLIQUES | 900 € |
| F.S.E. COLLÈGE FLEUROT | 450 € |

| Associations | Montant |
|---|-----------------|
| ASS. PARENTS D'ÉLÈVES STE-MARIE | 900 € |
| ÉCHO DU VAL DE JOIE | 400 € |
| ARTISTES DE LA VALLÉE DE LA COMBEAUTÉ | 350 € |
| LES PINCEAUX DU MERCREDI (créés en 11/2016) | 160 € |
| VAL ROUMANIE | 375 € |
| AMICALE DU PERSONNEL MUNICIPAL | 2 300 € |
| AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS | 500 € |
| VAL CLUB DES ANCIENS | 230 € |
| SCRABBLE AJOLAIS | 175 € |
| ASSOCIATION RAYON DE SOLEIL | 200 € |
| RANDO DÉCOUVERTE AU PAYS D'HÉRIVAL | 160 € |
| RANDO DÉCOUVERTE AU PAYS D'HÉRIVAL exceptionnel | 200 € |
| LE PAYS DU CHALOT | 550 € |
| T'ES À TRAVERS | 160 € |
| LES PASSE TEMPS AJOLAIS | 160 € |
| J.M.M.R. (Jean-Marc Moto Racing) | 220 € |
| ROCK ET COUNTRY | 250 € |
| SAINT HUBERT AJOLAISE | 600 € |
| LES CHASSEURS DES HARDEROTS | 160 € |
| U.N.C.-A.F.N. | 150 € |
| MÉDAILLÉS MILITAIRES | 95 € |
| CONJOINTS SURVIVANTS | 160 € |
| F.N.A.T.H. (accidentés du travail) | 100 € |
| A.R.H.P.S. (retraités de l'hôtellerie) | 25 € |
| VIE LIBRE | 60 € |
| SPORTS ET SANTÉ DES HAUTES-VOSGES | 100 € |
| A.S.A.C. (repas réglés sur factures) | 2 400 € |
| L'ÉPINETTE DES VOSGES (festival du 2/07/17) | 500 € |
| VÔGE AUTO LÉGENDES AJOLAISES | 160 € |
| TOTAL GÉNÉRAL 2017 | 76 960 € |



Cure de RAJEUNISSEMENT au coeur du village

Avant la révolution, le centre du village n'était encore qu'un ensemble de fermes. Les maisons devaient être suffisamment spacieuses pour loger sous un même toit : la famille, le bétail, les céréales et les fourrages. La plupart de ces fermes étaient largement en retrait de la chaussée car déjà s'appliquaient pour le village des plans d'alignement. Avec le développement des premières industries vers 1825, de nouveaux débouchés s'offrent à ces modestes familles de paysans. Les plus dégourdis ajoutent à leurs granges des chambres à louer, ouvrent des boutiques et des cafés, offrent le gîte et le couvert. Progressivement des ajouts de constructions plus ou moins hétéroclites vont occuper tous les «usoirs» jusqu'à la rue.

Seule une ferme massive construite toute en longueur, occupée par des descendants des célèbres rebouteux Fleurot, ne suit pas le mouvement. Elle se maintient en retrait de la voie publique avec son «usoir» traditionnel. Ses habitants qui ont délaissé l'agriculture pour se consacrer à la teinturerie puis au tissage de laine ont fait le choix de développer leurs activités dans de vastes dépendances situées à l'arrière. Plus tard, ils délocaliseront leur industrie vers la rivière qui leur fournira la force motrice.

C'est ainsi qu'en 1904, les frères Fleurot proposent à Jules-Amé Grandcolas la



grange et l'écurie devenues inutiles. C'est une belle opportunité pour ce pharmacien parisien qui aspire à se rapprocher de ses racines. Un bail commercial est rapidement conclu entre les deux parties.

La ferme Fleurot va ainsi être colonisée à la Belle Époque par un ensemble de commerces : une pharmacie, un salon de coiffure et le premier magasin d'usine tenu par les Fleurot. Un siècle plus tard, deux de ces commerces auront disparu. Seule subsistera la pharmacie qui changera de mains à plusieurs reprises pour cause de retraite avec les familles Bonaventure, Courroy et Grandjean.

Commencés dans le courant de l'été,

d'importants travaux ont gommé les derniers vestiges de la ferme Fleurot pour réaliser une grande pharmacie moderne où le robot qui s'active en coulisse a remplacé l'escabeau.

En 1904, le boulanger Simonin et le pharmacien Grandcolas vont d'ailleurs se partager les chambres de l'étage. Quatre générations de boulangers vont contribuer à la réputation de cette boulangerie qui elle aussi a changé une dernière fois de propriétaires au cours de l'été.



TIR À L'ARC : remise de maillots

Marc GUSTIN, Président du Cercle des Arts Martiaux, a réuni dernièrement à la Salle des sports les adhérents de la section du Tir à l'arc pour une remise de maillots estampillés d'un nouveau logo.

Était présent Frédéric MATHIOT représentant la Mairie qui a subventionné cet achat, apprécié des récipiendaires présents à cette rencontre amicale.

Marc GUSTIN est Président du club depuis une vingtaine d'années. Le club existe lui, depuis trente ans.

Deux sections le composent : l'Aïkido avec une dizaine de licenciés et le Tir à l'arc avec une vingtaine de pratiquants.

Tous les ans, un stage d'Aïkido se déroule à la Salle des sports avec les clubs voisins, durant deux journées. Il se clôture par une dégustation d'andouilles du Val-d'Ajol, très appréciée par les participants.

Le club est ouvert à toutes les personnes intéressées par ces disciplines.



Contact : Marc GUSTIN
tél. 03 29 66 53 84



Jeudi 25 janvier 2018

A partir de 10h : **RENCONTRE SUR LE THÈME DE LA MOTRICITÉ** avec les **assistantes maternelles à la Ludothèque**, organisée par le relais des assistantes maternelles de la C.C.P.V.M..

Samedi 27 janvier 2018

A partir de 20h : **SOIRÉE COQ AU VIN** organisée par l'association des parents d'élèves des Ecoles publiques, à la Salle des fêtes.

Lundi 29 janvier 2018

De 13h30 à 14h30 : **ATELIER Prévention des chutes et équilibre pour les seniors** à l'Espace Dorothée - limité à 12 places
Inscription : 03 29 23 40 00

Samedi 3 février 2018

A partir de 20h30 : **RÉTROSPECTIVE SUR LA VOITURE AUTOMOBILE** organisée par le MB RACING à la Salle des fêtes. Entrée : 5 €

Lundi 5 février 2018

De 13h30 à 14h30 : **ATELIER Prévention des chutes et équilibre pour les seniors** à l'Espace Dorothée - limité à 12 places
Inscription : 03 29 23 40 00



FOIRE aux ANDOUILLES
Le Val-d'Ajol

Samedi 17 | février
Dimanche 18 | 2018
Lundi 19




Dimanche 11 février 2018

A partir de 16h : **CONCERT CUIVRES ET ORGUES**, à l'Eglise.

Lundi 12 février 2018

De 13h30 à 14h30 : **ATELIER Prévention des chutes et équilibre pour les seniors** à l'Espace Dorothée - limité à 12 places
Inscription : 03 29 23 40 00

Samedi 17, dimanche 18 et lundi 19 février 2018

LA FOIRE AUX ANDOUILLES voir en page 1

Samedi 24 février 2018

De 8h30 à 12h et de 15h à 18h30 : **COLLECTE DE SANG** organisée par l'Association des donneurs de sang, à l'espace Dorothée.

A 20h30 : **SOIRÉE ANNÉES 80** organisée par l'Amicale du personnel communal à la Salle des fêtes.

Lundi 26 février 2018

De 13h30 à 14h30 : **ATELIER Prévention des chutes et équilibre pour les seniors** à l'Espace Dorothée - limité à 12 places
Inscription : 03 29 23 40 00

En période scolaire

Lundi : 18h00 à 19h30
Mardi : 18h30 à 20h00
Mercredi : 16h00 à 18h00
Jeudi : fermée
Vendredi : 18h30 à 21h00
Samedi : 15h00 à 19h00
Dimanche : 09h00 à 12h00



LA PISCINE
INTERCOMMUNALE
DU VAL-D'AJOL

TOUTES LES INFOS sur : www.valdajol.fr



LA PÊCHE
AU VAL-D'AJOL

Profitez d'un domaine préservé :
entre rivière - la Combeauté et
ses affluents - et nombreux étangs !

Cartes en vente chez INTERMARCHÉ

Votre ACTUALITÉ sur notre bulletin et notre site web ?

Vous souhaitez communiquer votre actualité sur le prochain bulletin et le site internet du Val-d'Ajol ?

Merci de nous envoyer votre texte, votre affiche, vos photographies par email à : ticket@valdajol.fr

Vous pouvez également diffuser vous-même vos informations sur : www.valdajol.fr/publiez-vos-infos

Par ailleurs, pensez à remplir votre **fiche Association** ou **Entreprise** sur le site internet, vous serez ainsi présent sur l'annuaire en ligne, visible de tous.

Les NUMÉROS utiles

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Mairie | 03 29 30 63 33 |
| Service des eaux | 06 63 85 63 03 |
| Piscine | 03 29 30 65 91 |
| Office du Tourisme | 03 29 30 61 55 |
| MJC* | 03 29 29 08 26 |
| Maison des Services Publics | 03 29 37 68 42 |
| CCPVM* | 03 29 22 11 63 |
| CCAS* (9 à 11h) | 03 29 30 09 69 |
| ADMR* | 03 29 30 66 35 |
| ADAVIE* | 03 29 35 23 06 |
| Maison de Retraite | 03 29 30 67 04 |
| Portage de repas | 03 29 66 54 31 |

* MJC : Maison des Jeunes et de la Culture - CCPVM : Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales - CCAS : Centre Communal d'Action Sociale - ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural - ADAVIE : Aide à la personne dans les Vosges

- **Maison de Santé** 03 29 30 50 57
(Docteurs, infirmières et kinésithérapeute)
- **Chirurgien-dentiste** 03 29 30 64 96
Dr Julie EMERIQUE
- **Diététicienne** 06 34 49 13 49
Stéphanie GILLE
- **Kinésithérapeute** 03 29 66 50 90
Marie-Hélène GEGOUT SIMON
- **Orthophoniste** 07 67 47 42 61
Julie SAINT GERMAIN
- **Ostéopathe** 06 10 08 96 88
Dr Florence DUPONT
- **Médigarde** 08 20 33 20 20

-> La nuit : 20 h à 8 h et le weekend :
samedi 12 h jusqu'au lundi 8 h.



Edition n° 16 du 18 janvier 2018
Mensuel gratuit d'informations municipales
Dépôt légal : en cours
Directeur de la publication : Jean RICHARD,
Maire du Val-d'Ajol
Réalisation : Equipe Communication
du Conseil Municipal
Crédits photographiques : Mairie du Val-d'Ajol
Imprimé sur papier 100% recyclé